

FÉDÉRATION
FRANÇAISE
DE RUGBY



Marcoussis, le 21 mars 2017

AVIS HEBDOMADAIRE n°1031

GRATUITE DES LICENCES

CATEGORIES « ECOLES DE RUGBY », U16 ET FEMININES U18

Lors de sa réunion du 17 mars 2017, le Comité Directeur de la F.F.R. a décidé qu'à compter du lundi 27 mars 2017 et jusqu'à la fin de la saison en cours, les licences (cotisations et assurances individuelles) pour les catégories « Ecoles de Rugby » (de U6 à U14), la catégorie féminine U15, la catégorie U16 et la catégorie féminine U18 seront délivrées gratuitement.

**Le Secrétaire Général
Christian DULLIN**

Destinataires :

Mesdames, Messieurs les Membres du Comité Directeur
Messieurs les Présidents des Comités Territoriaux
Mesdames, Messieurs les Présidents(es) des Comités Départementaux
Mesdames, Messieurs les Présidents(es) des Clubs affiliés à la FFR
Ligue Nationale de Rugby
Personnel de la FFR